

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, 1<sup>er</sup> juin 2017

### *Nouvelles formes de travail*

# neonomia, unique coopérative suisse d'entrepreneur.e.s salarié.e.s, fête son premier anniversaire

Née en juin 2016, la coopérative neonomia promeut un modèle novateur d'entrepreneuriat et révolutionne les rapports au travail grâce au statut de «coopérateur entrepreneur salarié» et son approche éthique. A l'heure de souffler sa première bougie, neonomia fait la preuve de la viabilité de son modèle et invite indépendants et consultants à la rejoindre. Pour fêter cet anniversaire, elle inaugure sa vidéo de présentation et exposera son fonctionnement le 8 juin prochain à Genève lors d'une table-ronde sur les nouvelles formes de travail.

Face aux défis actuels de l'emploi et de l'évolution des modalités d'organisation du travail, la société coopérative neonomia propose une solution concrète et pertinente : l'entrepreneuriat salarié, éthique et collaboratif.

Grâce au statut de **coopérateur entrepreneur salarié (CES)**, placé au cœur de son fonctionnement, neonomia revendique une grande innovation sociétale : une nouvelle voie entre entrepreneuriat et salariat. La coopérative concilie trois principes clés : liberté entrepreneuriale, protection sociale et entreprise collaborative. Elle crée ainsi un nouvel entrepreneuriat agile, durable et solidaire.

Comme tout indépendant, les CES de neonomia sont autonomes dans leur activité entrepreneuriale : ils sont responsables de leur démarche clientèle. Mais, grâce à la mutualisation de la gestion comptable et administrative, ils sont libérés de ces tâches et peuvent se consacrer pleinement au développement de leur activité. De plus, ils bénéficient d'un statut salarié qui leur donne accès à une couverture sociale et assurantielle complète.

La réelle innovation de neonomia – et ce qui la démarque du portage salarial – est la **dimension collaborative** profondément ancrée dans la mission, le fonctionnement et la nature intersectorielle de neonomia. « neonomia crée les conditions pour briser l'isolement de l'indépendance, développer les synergies professionnelles entre CES et générer des prestations communes basées sur la complémentarité de leurs compétences et savoir-faire», explique Yann Bernardinelli, coprésident et CES. De

plus, selon la charte de neonomia, «ces prestations novatrices s'inscrivent dans une ligne éthique fondée sur les principes de durabilité, de bien-être, de responsabilité individuelle et collective, et de coopération», ajoute Alexandre Burnand, coprésident et CES.

Après une année de fonctionnement, neonomia tire un bilan positif qui confirme la viabilité de son projet. Elle compte actuellement neuf CES actifs dans les secteurs de l'écoconception, la mobilité douce, la communication responsable, la vulgarisation scientifique, la coopération internationale, la gestion durable des organisations, le montage de projets sociétaux et la stratégie financière et administration. Elle poursuit son développement et [accueille dès à présent tout nouvel entrepreneur et consultant indépendant](#) intéressé par sa dynamique.

Pour fêter ce premier anniversaire, neonomia inaugure [sa vidéo de présentation](#) mettant en scène ses entrepreneurs. De plus, elle vous invite à la présentation de son concept et son fonctionnement par Yann Bernardinelli, lors de la [table-ronde « Nouvelles formes de travail – Être indépendant : une bouffée d'air frais ? »](#) organisée par la [Chambre de l'économie sociale et solidaire – APRES-GE](#) le 8 juin prochain à 7h30 à **L'Espace Voisins (105 route des Jeunes à Genève)**.

---

#### Renseignements:

- **Laure Bonnevie**, responsable promotion et développement, 078 739 08 88, [lbonnevie@neonomia.ch](mailto:lbonnevie@neonomia.ch)
- **Yann Bernardinelli**, coprésident, 076 436 30 37, [ybernardinelli@neonomia.ch](mailto:ybernardinelli@neonomia.ch)
- **Alexandre Burnand**, coprésident, 079 253 55 00, [aburnand@neonomia.ch](mailto:aburnand@neonomia.ch)

[www.neonomia.ch](http://www.neonomia.ch)

